



Une thermographie aérienne par drone

Pour informer sur les économies d'énergies

Le samedi 3 décembre 2016, l'ALEC du Pays Messin, Metz Métropole, la commune du Ban-Saint-Martin et GRDF feront voler un drone équipé d'une caméra thermique pour sensibiliser les habitants aux déperditions de chaleur de leurs logements. Parallèlement, les conseillers INFO-ENERGIE de l'ALEC apporteront des solutions concrètes pour remédier aux défauts d'isolation.

Après les balades thermographiques, organisées avec grand succès depuis plusieurs années, c'est une action nouvelle qui sera proposée aux habitants de Metz Métropole : la thermographie aérienne par drone.

Le quadrotter télépiloté survolera les habitations des quartiers proches Mairie et permettra à la caméra thermique embarquée de mesurer et d'analyser les températures de surface des toitures.

Les thermogrammes ainsi établis serviront aux experts INFO-ENERGIE de l'ALEC pour en déduire les défauts d'isolation. Ils pourront ensuite apporter des solutions efficaces d'amélioration énergétique. Ces conseils seront donnés comme toujours de manière neutre et objective, lors du vol du drone inauguré le Samedi 3 Décembre à 8h30 par Monsieur Henri HASSER, Maire du Ban-Saint-Martin, mais également à la réunion publique organisée à l'issue du vol. GRDF mobilisera également son « Gaztruck » spécialement pour l'occasion.

Samedi 3 Décembre 2016

Inauguration par Monsieur le Maire à 8h30 à la mairie du Ban-Saint-Martin suivie du vol et d'une réunion publique à 10h30.

Contact Presse

Eloïse HOUPERT
Chargée de communication
communication@alec-paysmessin.fr
03 87 50 82 21

Cette action de thermographie aérienne est menée en coopération avec la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la ville du Ban-Saint-Martin et avec le soutien de GRDF.

